

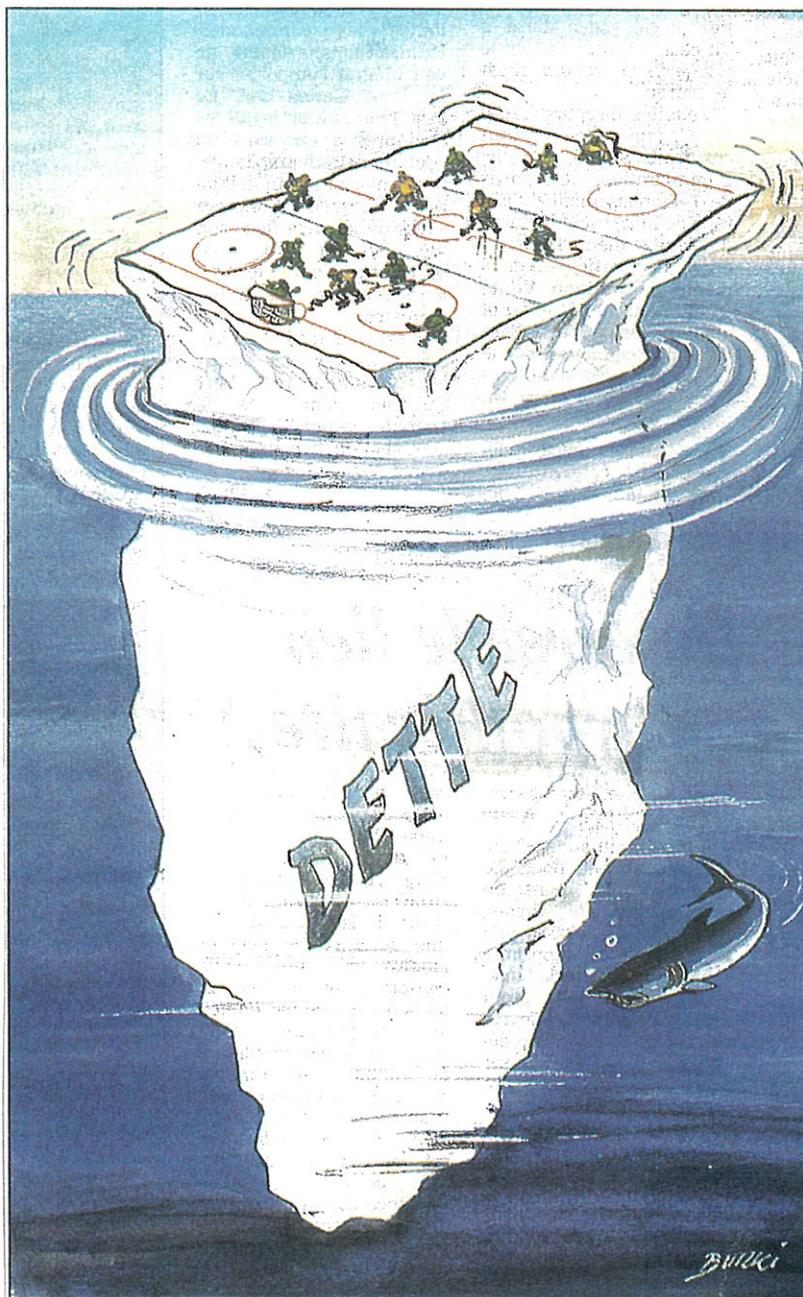
PAI INFO

Bulletin d'information



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

1998 – DECEMBRE – N° 24



Bonnes fêtes et meilleurs vœux...

Editorial...

L'hiver sera FUN!

Le ski carving suscite un véritable engouement et les adeptes de tous niveaux y trouvent un plaisir décuplé. Les ados, eux, s'éclatent toujours en snowboard. La tendance de l'hiver : les skis et snowboard freeride polyvalents pour fans de grands espaces.

L'ère du carving promet beaucoup. On sait maintenant qu'il ne s'agit pas d'un phénomène de mode, mais d'une véritable évolution du ski alpin. Les adeptes de tous niveaux apprécient ces skis « taillés » - plus étroits au centre - qui leur permettent d'enchaîner plus facilement les virages.

Quant aux fans de grands espaces et de liberté, ils s'éclatent désormais en freeride, en version ski ou snowboard. C'est nouveau ! A la déferlante snowboard, les fabricants de skis répondent avec de nouveaux produits: les « freeride » (skis un peu plus courts et plus larges) pour le hors piste, les skis courts (100 ou 120 cm) et les « snow blades » (skis très courts) qui offrent des sensations inédites. Pour les professionnels, ces innovations sont essentielles. Autant dire qu'une nouveauté comme le carving représente un potentiel formidable pour dynamiser un marché en perte de vitesse.

En passant en revue les magazines spécialisés, je constate que le patinage est totalement absent, ignoré, même pas digne d'être mentionné comme sport d'hiver. La pratique du hockey sur glace, le patinage artistique, de vitesse, ou simplement le patinage de loisir deviennent des activités banales, faisant partie du paysage hivernal, pratiquées lorsque aucune autre alternative n'est possible, lorsqu'il n'y a pas de neige.

Engouement, s'éclater, émotions, sensations...

Voilà les expressions qui caractérisent les adeptes du ski actuel. Les professionnels inondent le marché avec des nouveautés technologiques fascinantes qui donnent le goût d'essayer en y associant en permanence l'aspect ludique et le plaisir...

Qu'est-ce que je ressens, aujourd'hui, lorsque je patine en public ? J'ai l'autorisation et la possibilité de tourner en rond, quelquefois en musique, avec quelques artifices comme une disco sur glace ou éventuellement la projection d'un film sur écran géant. On me propose une activité monotone, peu attractive, identique à celle de mon enfance, époque où l'on pouvait encore « frimer en donnant la main à une jolie fille » pour impressionner les copains plus timides appuyés à la balustrade...

En plus, les clubs de hockey disposant de la grande majorité des (bonnes) heures de glace, les écoles, avec les nouveaux horaires, les déplacements et transports, fréquentent de moins en moins notre établissement construit, en partie, pour elles. Le public, à force de modification de l'horaire et de la disparition des heures favorables, diminue et se tourne vers d'autres activités.

A force de tourner en rond sur ma patinoire, les questions suivantes me viennent à l'esprit :

- Est-ce que je ressens encore du plaisir à patiner en public ?
- Quelle (r) évolution avons-nous vécue au cours de ces vingt dernières années ?
- Quelles sont les dernières nouveautés dans les sports de glace ?
- Quelles innovations « géniales » les fabricants spécialisés nous ont-ils proposés ?
- Où retrouve-t-on le brin de folie actuel qui provoque l'engouement des skieurs ?

Avant que notre patinoire immaculée ne reflète le vide absolu, réfléchissons ensemble afin de proposer une activité attractive et attrayante et d'offrir à nos utilisateurs des sensations, des émotions et de l'enthousiasme.

Créativité, imagination, inspiration, animation, passion, voici quelques ingrédients indispensables pour redonner au patinage la place qu'il mérite, pour que l'hiver soit « fun » dans les patinoires comme sur les pentes de ski.

Une réflexion obligatoire pour glisser harmonieusement vers le patinage de l'an 2000...

Pierre Gueissaz

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Séance A.P.A.R. à Fribourg

Les notes de la séance permettent de rappeler les dossiers traités et le suivi à donner pour chacune des patinoires

Mérite François Chevillat 1998

L'attribution du troisième Mérite François Chevillat à un collègue particulièrement méritant...

Hockey Suisse surendetté

Enquête et tour d'horizon d'une situation catastrophique

La Maîtrise de l'Énergie

L'analyse de la situation actuelle des patinoires québécoises (technique, conception, gestion, énergie) un dossier très intéressant préparé par une délégation de nos collègues français

Agenda 1999

Les dates importantes à agender afin de garantir votre présence indispensable à la bonne marche de votre Association

AINSI PARLA **SCHMALTZ**

Réflexions hivernales

C'est l'hiver. Nous rentrons chez nous, Puis, parfois, nous rentrons en nous. Et alors nous pensons.

La pensée intérieure s'est, la plupart du temps, révélée dans des endroits froids, des endroits où l'hiver pousse l'homme à descendre, à descendre et à redescendre en lui. Kierkegaard. Spinoza. Kant. Hegel. Nietzsche. Kafka. Dostoïevski. Mann. Hollywood ou la Riviera française n'incitent pas à la réflexion intérieure. Là, on vit dehors, on va à la plage, on lorgne les corps alléchants. Mais en Allemagne ou au Danemark, en Russie ou en Suède, on creuse en soi. La Suède produit un Bergman; Hollywood un Walt Disney. L'Allemagne fait éclore la *Cinquième* de Beethoven; Los Angeles le *Ba-ba-ba-ba-Barbara Anne* des Beach Boys.

C'est l'hiver, et Schmaltz s'est installé au coin du feu dans son petit salon. Il prend un journal et lit que trois équipes de hockey de LNA sur quatre sont en grave déficit. Il prend un autre journal et lit que le club de football de Sion — le puissant FC Sion — risque de dégringoler en cinquième ligue. Pourquoi? Tout l'argent et plus, est loin. Evaporé. La caisse est vide, et la clé a disparu depuis longtemps.

Pourquoi, se demande Schmaltz, cela arrive-t-il si souvent? Qu'y a-t-il dans l'homme et le sport qui génère de tels désastres financiers? Schmaltz ajoute une bûche dans le

feu, se verse un verre de pinot noir et se met à penser: l'homme est un animal stupide. Ou en tout cas stupidement affamé de gloire. Dix équipes se battent pour une seule coupe. Une seule la gagnera. Mais toutes les dix dépenseront des montagnes d'argent, mais il n'y aura qu'un seul vainqueur. Toutes les dix veulent la gloire, donc elles dépensent le fric. Stupidement. Aveuglément. Sans réfléchir. Parfois même le gagnant dépense trop, et lui aussi sera bientôt mort.

La gloire. Le pouvoir. La publicité. Qu'est-ce que l'homme ne ferait pas pour l'un, l'autre ou tous les trois.

L'homme est un animal stupide. Ou en tout cas trop stupide pour apprendre du passé. En vingt-cinq ans, Schmaltz a vu toutes les équipes de basket (exception faite de Fribourg Olympic) disparaître de la carte pour dettes. Dettes engendrées par des hommes affamés de gloire. Une équipe s'envole et une autre prend sa place et commet les mêmes péchés de vanité et d'autoglorification. Toujours et toujours. Encore et encore. La stupidité mène le sport.

Le feu se meurt. Le verre de Schmaltz est vide. C'est l'heure d'aller au lit. C'est l'heure d'éteindre la lumière.

Dans le domaine du sport, la lumière est presque toujours éteinte. L'ignorance et la vanité ont toujours le doigt sur l'interrupteur.

Jon Ferguson □

Séance A.P.A.R.

Fribourg - Mercredi 9 décembre 1998

Présents :

SAIGNELEGIER	CROCI Gino
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
MEYRIN	DUPERRIER Robert
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
LE LOCLE	MATILE Laurent
FRIBOURG	PELLETIER Gaston
FRIBOURG	GISLER Pierre
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
VERBIER	BERGUERAND Patrice
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
LEYSIN	GERBER Jean-Marc
GRAND-LANCY	MENOUD Alain
NENDAZ	FOURNIER Fabien
VALLEE DE JOUX	MASSON Jacques
NEUCHÂTEL	HENRIOUD Claude-Alain
FLEURIER/Val Travers	JEANNET Jacques
AJOIE/PORRENTROY	AUBRY Marcel
LOECHE-LES-BAINS	VOGEL Peter
LUGANO	KALATCHOFF Pia
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LUGANO	MARCHI Marino
MARTIGNY	GAY-CROSIER Alain

Excusés :

Delémont
Genève
Yverdon
Sion
Morges
Lausanne

En préambule, le Comité présente Peter Vogel, nouvel interlocuteur pour le Centre Sportif de Loèche-les-Bains à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Pierre Gisler, Chef du Service des Sports de la ville de Fribourg nous adresse un message de bienvenue et des débats fructueux.

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

1. Annuaire A.P.A.R.

De nombreux changements sont intervenus dans certaines patinoires romandes. Claude-Alain Henrioud distribue une version corrigée pour chaque patinoire. Les corrections éventuelles doivent être transmises directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
Claude-Alain Henrioud
4, Quai Robert-Comtesse
2000 Neuchâtel

Aussitôt que l'Annuaire sera complété, un exemplaire sera envoyé à Loèche-les-Bains. Les patinoires souhaitant recevoir un exemplaire font directement la demande à Neuchâtel.

2. Identité romande

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Claude-Alain Henrioud fera parvenir les nouvelles cartes dès que les informations pour l'Annuaire seront complétées.

3. Certificat de service

Ce certificat de service incluant les cours suivis a été remis à chaque participant. Il représentera, pour chaque maître de glace, un catalogue de références quant à son niveau de formation et/ou de perfectionnement. Il reste à définir ou à préciser le niveau d'exigence pour obtenir l'attestation du cours suivi, ainsi qu'un label de qualité. Cet aspect sera analysé prochainement.

Claude-Alain Henrioud distribue les derniers certificats de service pour les deux dernières années.

4. L.S.H.G. - Convention 1998-1999

Gino Croci rappelle qu'une convention concernant l'organisation des matches des catégories Espoirs - Juniors - Novices - Minis - Moskitos - Piccolos - Bambinis, a été signée entre les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande) et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes. Cette convention est valable pour la saison 1998-1999.

Au sujet de la convention, les patinoires doivent « afficher » l'information pour les arbitres.

Plusieurs interventions pour souligner les points suivants :

- Problème du nouveau marquage de la glace
- Information de la part de la L.S.H.G. arrive trop tard
- Certaines patinoires de « station », déjà en glace, n'ont pas modifié l'ancien marquage
- La L.S.H.G. doit informer directement les patinoires des modifications éventuelles
- Durée des tournois « Bambinis » deux heures s'avère insuffisante. Solution ?
- Pré-calendrier devrait être envoyé aux patinoires afin de mieux planifier les réservations de glace
- En LNA, la problématique de la vidéo, installation finalement payée par le club et non par la patinoire

En cas de nécessité, une rencontre d'évaluation avec la L.S.H.G. pourrait être prévue au printemps 1999.

5. Pati-Info, décembre 1998

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé au 18 décembre 1998. Les patinoires concernées par la parution d'articles dans les journaux peuvent nous communiquer l'information. Donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ???

6. Cours de Maîtres de glace 1999

Gino Croci informe que le prochain cours de maîtres de glace aura lieu à Leysin les 28 et 29 avril 1999.

La feuille d'inscription sera envoyée à la mi-février 1999 et il souhaite que toutes les patinoires délèguent un ou plusieurs participants.

Roland Briand précise que le contenu du cours est en phase d'élaboration. Les principaux sujets seront :

- Les discussions entre les patinoires
- Bilan de la saison
- Les solutions apportées aux problèmes vécus
- Tour de table - Parole à chaque patinoire

Actuellement, des personnes-ressources de l'extérieur sont contactées pour présenter différents sujets d'actualité.

Pour rappel, le contenu du cours est proposé par le groupe de travail composé des maîtres de glace suivants :

- Laurent Froidevaux, de Saignelégier
- Cédric Perrin, de la Chaux-de-Fonds
- Jean-René Schupbach, de Monthey
- Gilbert Racine, de Neuchâtel
- Roland Briand, de Lausanne/Prilly

Avis de différents intervenants (suite à l'évaluation du cours 1998)

- Reprendre la problématique liée à l'ammoniac, aspect sécurité, danger, etc.
- Une partie du cours doit traiter un aspect pratique sur le terrain.
- Souhaitable que chaque patinoire inscrive sur un « livre de bord » tout problème qui surgit durant la saison. La solution proposée et le résultat obtenu.

Toutes les suggestions concernant le contenu du cours 1999 sont les bienvenues, au plus tard le 1er février 1999.

7. Assemblée Générale A.P.A.R. 1999

Afin de découvrir les nouvelles installations sportives réalisées en suisse romande, la prochaine Assemblée Générale aura lieu à Bulle le 26 mai 1999.

Nous aurons ainsi l'occasion de visiter « Espace Gruyère », le tout nouveau complexe polyvalent.

Sortez vos agendas et réservez la date !

8. Sondage sur les salaires pratiqués dans les patinoires romandes

Gino Croci, pose les questions suivantes :

- Avez-vous trouvé ce sondage opportun ?
- A-t-on répondu à votre attente avec les conclusions ?
- Avez-vous utilisé ce sondage pour votre personnel ou pour vous-même ?

De l'avis de plusieurs intervenants, les résultats du sondage sont très intéressants et permettent des comparaisons et d'éventuelles revendications auprès de l'employeur.

Le Comité vous fera parvenir un complément d'information en vous présentant, par catégorie, non seulement la moyenne des salaires mais également les écarts inférieurs et supérieurs.

Ces précisions vous permettront de vous situer exactement sur les échelles de salaires en vigueur.

9. Internet et site A.P.A.R.

Jean-Marc Gerber travaille sur ce dossier en priorisant une application réelle et concrète pour l'A.P.A.R.

Il s'agit avant tout de proposer une page de liaison entre chacune des patinoires et de rechercher une collaboration avec la Ville, la Commune, l'Office du Tourisme de votre région.

Affaire à suivre.

13. Divers

Gino Croci présente le « Bon à tirer » des nouveaux statuts A.P.A.R. La séparation de la Société des Patinoires Artificielles Suisses en deux sections distinctes a nécessité une modification des statuts de l'A.P.A.R.

La nouvelle version vous parviendra au début de l'année 1999.

TOUR DE TABLE

- La Chaux-de-Fonds :
Problèmes techniques mineurs
Rien à signaler, tout va bien

- Verbier :
Idem

- Fleurier :
Idem
Problème avec le compresseur
Température fraîche, favorise économie énergie

- Nendaz :
Tout va bien
Fin février 1999
FrancoFolies
Grande animation - Chapiteau de 4'000 places
Exclusivité Suisse

- Moutier :
Petite fuite d'ammoniac
Agrandissement des vestiaires

- Tramelan :
Traitement de l'eau
Nouveau restaurateur
Match Team Canada avant la Coupe Spengler

- Vallée de Joux :
Tout va bien
Beaucoup d'activités sportives et autres manifestations
Peu de public pour les matches de hockey
Danger avec l'organisation des concerts :
Charges fixes élevées - recettes ?

- Fribourg :
 Petite fuite d'ammoniac
 Aménagements effectués pour garantir la sécurité des spectateurs
 Coupe Europe Hockey
 Beaucoup de travail
 Peu d'intérêt
 Peu de spectateurs
 Impact ?

- Le Locle :
 Gros travaux d'assainissement en cours
 O.P.A.M. - sécurité
 Changer compresseur
 Contrôle tuyauterie / ammoniac
 Traitement de l'eau
 Ventilateurs / sondes

- Ponts-de-Martel :
 Acoustique de la patinoire
 = cathédrale
 Fête des chanteurs
 Problème Assurance bris de machines
 Réparation d'un moteur
 Travail (35 heures) effectué par le personnel de la patinoire
 Déduction, par l'assurance, d'une partie du montant facturé
 Information : Eric Jean-Mairet

- Lugano :
 Achat d'un plancher efficace pour isoler la glace
 24°C sur la patinoire
 Fourniture par une Entreprise tessinoise
 Pose 5 heures / huit hommes
 Congrès « Témoins de Jehovah (5'000 participants)
 Foire du Sport - Exposition
 Beaucoup de manifestations en 1999
 Problèmes avec la caisse automatique ?
 Souhaite acheter une séparation pour la patinoire
 Offre Fr. 14'000.-- (hauteur 70 cm)
 Qui peut les renseigner ?
 Dupon - Zuko - etc.
 Problème batteries - surfaceuse Ice-Bär

- Loèche-les-Bains :
 Tout va bien
 Rien à signaler
 Offre cours Maîtres de Glace en 2001
 (2000 au Tessin)

- Martigny :
Rien de spécial à signaler
Aucune intervention avant la votation des J.O. 2006 - Valais

- Porrentruy :
Rien à signaler
O.P.A.M. - Rapport succinct
Printemps 1999
Cherche un rapport modèle
Leysin fera parvenir une copie de leur rapport

- Grand-Lancy :
Rien à signaler
Intervention politique pour fermer la patinoire
qui coûte trop chère ! (Luxe)
En ordre pour la saison 1998-1999
Evaluation à la prochaine saison !

- Meyrin :
Tout va bien
Construction vestiaires supplémentaires
pour les clubs de hockey sur glace
Changer régulateur

- Thônex :
Premier coup de pioche janvier 1999
Inauguration prévue à l'automne 2000
Maître de l'ouvrage intéressé aux besoins de l'exploitation
Demandes en provenance des
clubs de hockey et de patinage artistique

- Monthey :
Pose d'un détecteur ammoniac
air / eau durant la saison 1998-1999
Tout va bien, rien à signaler

- Neuchâtel :
Mars 1999
Coupe de patinage synchronisé
24 équipes, 600 participants

- Pâques 1999
 Coupe Davis Tennis Suisse - Italie

- Rien à signaler - Tout va bien

- Saignelégier :
Travaux d'assainissement importants
à réaliser, à court terme, à la patinoire
Rien à signaler - Tout va bien
- Leysin :
Travaux d'assainissement en cours
Prévention, vérification des installations
problème de tuyauterie

14. Attribution du Mérite François Chevillat 1999

Le Comité de votre Association a étudié, de manière exhaustive, les candidatures susceptibles d'être mises en nomination pour l'attribution du troisième « **Mérite François Chevillat** ».

Le jury, après délibération, a retenu une candidature répondant aux critères d'éligibilité.

La candidature retenue et récompensée est :

Monsieur Gaston Pelletier
Patinoire de Fribourg

Le Comité et les participants félicitent chaleureusement Gaston Pelletier et lui souhaite plein succès pour ses futures activités.

Daniel Piller présente Gaston Pelletier (voir texte ci-après) et rend un bel hommage à un joueur d'exception, un entraîneur remarquable, un collègue et ami exemplaire et profondément humaniste.

Merci Daniel, merci Gaston.

Séance levée à 12 h.45

Lausanne - Malley, décembre 1998

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

Discours de M. D. Piller

Gaston Pelletier est né le 16 novembre 1933 au Canada. Vous pouvez donc bien compter sur vos doigts, malgré son apparence juvénile, il a bien 65 ans. Il est marié avec Dany, une petite française née à Paris. Deux grands enfants, Caroline et Patrick ainsi que deux petits enfants complètent la famille Pelletier.

Les membres du Comité de notre Association m'ont demandé de présenter notre ami Gaston, ce que je fais volontiers au vu de notre vieille et très longue amitié.

Gaston est arrivé à Villars s/Ollon en 1960 en provenance de Paris où il jouait avec l'ACBB, les anciens parmi nous se souviendront certainement de ce club prestigieux où évoluaient avec Gaston notamment: Pete Laliberté, Stu Cruikshank, Gélinas, Lacarrière etc.

Le H.C. Villars jouait en 1ère ligue et à la fin de la saison 1960/61, il était promu en LNB. Au terme de la saison 61/62 il était à nouveau promu en LNA cette fois. Ensuite, ce sont deux titres de champion suisse que nous avons obtenus en 1963 et 1964.

Il s'agit là d'excellents souvenirs avec des noms dont certains se souviendront certainement : Madame Potin, Loulou Barillon, Roger et Maurice Chappot, Roland et Marcel Bernasconi, les frères Berra, les frères Luisier, Gilles Wirz et Elou Friedrich et enfin Jo et Daniel Piller.

Nous avons durant ces années vécu des situations assez épiques où Gaston était fortement mêlé, voire impliqué, soit en tant qu'acteur (joueur) soit en qualité d'entraîneur.

Je vais vous faire une confidence relative à cette période de sa vie. Saviez-vous que Gaston a effectué un apprentissage de coiffeur pour dames avec succès, un de ses modèles favoris était d'ailleurs Doreen Denny, qui fut championne du monde de danse sur glace et qui enseignait le patin à Villars.

Trêve de plaisanterie, poursuivons le périple de Gaston qui se retrouve du côté français plus précisément à Chamonix dès 1965.

Ensuite, c'est-à-dire dès 1967, long passage à La Chaux-de-Fonds où il a engrangé 6 titres de Champion suisse d'affilée. Durant ces années, il fut également entraîneur de l'équipe nationale qui a connu de très beaux succès.

Puis ce fut sa troisième carrière qui débuta à Fribourg-Gottéron en 1978, club avec lequel il retrouva la LNA. Dès juin 1982, il prit une nouvelle orientation et il est devenu notre estimé collègue en reprenant la direction de la patinoire où nous nous trouvons.

Durant cette période, il a participé à l'organisation des Championnats du Monde du groupe B en mars 1985 et du groupe A en avril et mai 1990.

Je ne voudrais pas terminer cette petite présentation (il y aurait encore beaucoup à dire) sans remémorer à Gaston ce voyage à Colmar avec le groupe du 4 mars 1980 avec une nuit passée sur le canapé devant sa chambre d'hôtel dont la porte sera ouverte à l'aube par la femme de ménage !!!! Gaston avait simplement égaré sa clef durant la nuit.

Voilà, cher Gaston, un petit portrait qui retrace une vie bien remplie. Au nom du comité de l'APAR et de tous les amis ici présents, je te souhaite selon la formule consacrée « une longue et paisible retraite bien méritée ».

DATES IMPORTANTES 1999

<i>28-29 avril</i>	Cours de Maîtres de Glace à Leysin
<i>26 mai</i>	Assemblée Générale A.P.A.R. à Espace Gruyère, à Bulle
<i>31 octobre</i>	Date limite de l'envoi des dossiers - Mérite François Chevillat
Printemps 2000	Voyage A.P.A.R. Paris ou Bruxelles

Hockey suisse surendetté: 3 clubs sur 4 hors jeu!

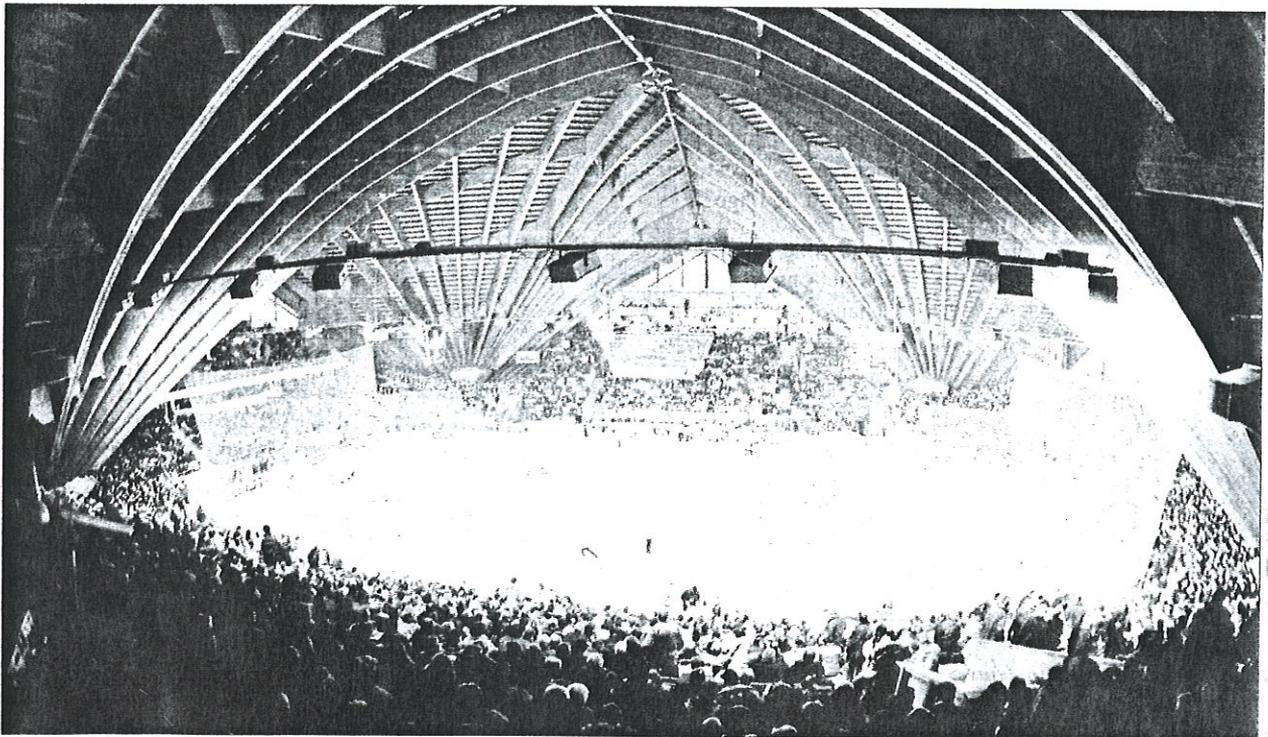


Si le règlement de la Ligue suisse de hockey était appliqué, trois quarts des clubs de LNA et LNB perdraient sans doute leur licence pour endettement excessif. Enquête et tour d'horizon d'une situation catastrophique.

Sans le soutien inconditionnel d'un riche donateur, un club de hockey de ligue nationale ne peut subvenir à ses besoins. Les budgets explosent, les recettes en spectateurs escomptées sont irréalistes et, paradoxe, les hockeyeurs évoluant en Helvétie sont les mieux payés d'Europe, alors même que leurs clubs ne peuvent s'appuyer que sur les compétitions nationales pour engranger de l'argent, sans pouvoir espérer un transfert juteux. —

Les clubs mènent la vie de château mais risquent de finir sur la paille

HOCKEY / Le déficit cumulé s'élève à 20,3 millions pour la seule LNA. Selon le règlement, trois clubs sur quatre perdraient leur licence. Les sphères dirigeantes impuissantes face à ce mal endémique.



Des caissiers qui pleurnichent dans des patinoires pleines. Paradoxe...

Keystone

Du temps où il militait dans les arcanes du pouvoir, le truculent Jean Martinet essayait cette prophétie funeste: «Un jour, ça va péter. Ils vont tous se retrouver sur la paille.» Depuis, agonies, opérations de sauvetage ou sursis concordataires se succèdent au pas cadencé.

Selon une étude de notre confrère *Tages-Anzeiger*, le déficit global, pour la LNA, s'élève aujourd'hui à 20,3 millions. Un chiffre que nuance Paul Baumgartner, vérificateur des comptes à la ligue suisse. «Certains journalistes ont établi un total de 27 millions. Tout dépend si l'on englobe les actifs. Néanmoins, il est vrai que la situation est critique.»

A ce jour, seuls Zurich et Lugano sont à l'abri du besoin. Deux clubs à mécènes... Les autres, tous les autres, traînent leurs lames sur le parquet des tribunaux, honorent leurs factures au lance-pierre ou



ENQUÊTE

PAR
Christian DESPONT

avouent un passif astronomique. Et pourtant, tous mènent la vie de château: à quatre exceptions près — consultez le bas du classement — les budgets tutoient la barre des sept chiffres!

«Le problème est là, poursuit Paul Baumgartner. Les salaires sont beaucoup trop importants, et les budgets souvent utopistes, au niveau des affluences de spectateurs. Nous avons des visions sportives totalement inadaptées aux réalités économiques de ce pays.»

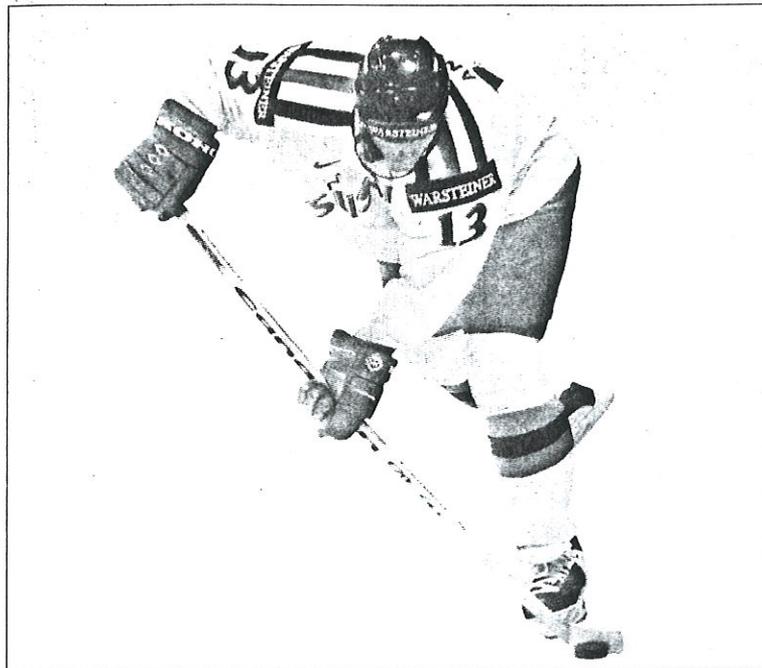
A plus forte raison que, contrairement au football, ni les mannes de la Coupe d'Europe ni la vente d'un joueur à un club étranger n'approvisionnent la trésorerie. Pour le hockey, le territoire d'exploitation se borne à nos frontières, entre les rentrées aux guichets et un sponsoring qui, la majeure partie du temps, confine à la boucherie du coin.

«Tous vivent au-dessus de leurs moyens, déplore Paul Baumgartner. Je ne vais pas trahir un secret si je vous rappelle que les acquisitions de Fuchs et Voisard ont coûté un demi-million à Lugano. C'est effrayant!» Et de poursuivre: «Ce printemps, au moment de dépouiller les livres de comptes, nous avons eu de mauvaises surprises avec Kloten, Davos, Langnau et Berne. Vous me direz que le football aussi traverse des difficultés. Certes. Mais qui, dans notre sport, pourrait percevoir douze millions sur un transfert, comme ce fut le cas du FC Zurich avec Nonda?»

Ce type de considérations ne

semble guère émouvoir le milieu. Malgré les gouffres financiers, malgré les banqueroutes, le hockeyeur helvétique demeure, en moyenne, le mieux rémunéré d'Europe. Dernier exemple en date: les honoraires princiers que Lugano attribue annuellement à Misko Antisin, de l'ordre de 500 000 francs. A ce jour, le Canado-Suisse végète en

quatrième ligne... Ce qui est rare se paie, dit une devise commerciale. Sous nos latitudes, le réservoir limité de bons joueurs entraîne une surenchère que les clubs, contraints de satisfaire aux exigences du public, suivent au péril de leur vie. Ils sont prisonniers d'un engrenage, victimes et complices à la fois d'une automutilation.



500 000 francs pour Misko Antisin: est-ce bien raisonnable?

Keystone

Quelques dirigeants avaient, jadis, soumis le projet d'une convention collective, d'une charte visant à régenter la grille des salaires. Un vœu pieux, une idée de dupes dans la mesure où les plus madrés ont vite trouvé des moyens détournés — villa, exonération d'impôts, primes équivalentes au salaire — pour arrondir le revenu de leurs vedettes.

Aussi le cimetière des éléphants regorge-t-il de pensionnaires célèbres. Les fantômes comme Arosa, rétrogradé en première ligue à sa propre demande; et les morts-vivants du genre Davos. Au faite de sa gloire, le club grison vécut soudain une chute vertigineuse... en première ligue, avant d'effacer son ardoise, de repartir comme en quatorze, puis de connaître, aujourd'hui, les mêmes soucis financiers qu'à l'époque. Davantage qu'un cas particulier, le HCD est le symbole d'un mode de vie, d'un phénomène endémique que la ligue, a priori, est loin d'éradiquer.

Comment le penser si l'on sait que le surendettement toléré, en LNA, est de 500 000 francs, contre 250 000 en LNB? «Il est clair que si nous appliquions le règlement à la lettre, peu de licences seraient délivrées, convient Paul Baumgartner. Mais nous préférons aider, accorder un délai d'assainissement. Le 6 septembre dernier, plusieurs

clubs ne répondaient pas aux critères. Seulement, le championnat était déjà planifié. Des non-octrois de licence auraient engendré des problèmes encore plus graves.»

Un cruel aveu d'impuissance!

Ch. D. □

La maîtresse du président

Des gradins bondés, une arène tapissée de publicités. Et au milieu, un caissier hagard qui pleure mi-sère. Voici le tableau, à peine retouché, des clubs helvétiques à l'aube du troisième millénaire.

Bien sûr, on pourrait accabler ces joueurs cupides, «rémunérés comme des Prix Nobel», selon les termes d'un ex-président. C'est vrai, les honoraires royaux de quelques vedettes, et ceux, princiers, de la masse font des envieux en Europe. Mais à qui la faute?

Gilbert Gress dit un jour: «Il y aura des banqueroutes tant que les présidents considèrent les clubs comme leur maîtresse, et non comme leur épouse.»

Dans le hockey suisse — même s'il n'en détient pas l'apanage — le mode de vie ressemble un peu à ceci: pour serrer quelques mains prodigues, asseoir leur carrière politique, ou égayer leur ordinaire, combien d'hommes d'affaires respectables se sont intronisés président, ont «monté la grosse équipe», puis se sont évanouis dans la nature quand les créanciers, impatients, ont commencé à faire le pied de grue sur le parvis de la patinoire.

«On ne peut pas continuer à gérer nos clubs de la sorte, à coups de sursis concordataires tous les trois ans», déplore Jean-Claude Wyssmüller, manager du HC La Chaux-de-Fonds.

Le hockey foncera, longtemps encore, tête baissée dans la bande. A moins que les dirigeants se mettent à gérer leur club comme leur propre entreprise. Endossent la responsabilité financière de sa déconiture ou de son succès, plutôt que de s'en remettre continuellement à la collectivité publique pour cautionner leurs dérapages incontrôlés.

Alors, ne resteraient plus aux commandes que les fidèles. Ceux qui se sont mariés avec le sport. Pas ceux qui en ont fait leur maîtresse.

Christian Despont □

«Vers des faillites retentissantes»

Eminence grise du HC La Chaux-de-Fonds, Jean-Claude Wyssmüller arpente les coulisses du hockey depuis quinze ans. Ses opinions sur les us et coutumes du milieu sont tranchées. Interview.

— **Que vous inspire ce découvert de 20,3 millions?**

— Le système n'est pas viable. On ne peut pas gérer nos clubs de la sorte, à coups de sursis concordataires tous les trois ans. Tenez: qui présente des comptes équilibrés à la fin d'une saison? Personne! L'an dernier, Fribourg fut le seul à claironner un bénéfice de 50 000 francs. Pour... se raviser deux mois plus tard et avouer une perte de 340 000 francs. La réalité est que nous sommes tous dans les chiffres rouges.

— **N'incombe-t-il pas aux clubs de régler les salaires ou, du moins, de juguler cette escalade démentielle?**

— La pénurie de bons joueurs engendre fatalement une surenchère. C'est la loi de l'offre et de la demande. A partir de là, chacun est libre d'édicter ses règles de conduite et de morale. Seule certitude: on ne pourra pas continuer éternellement comme ça. Les faillites retentissantes sont rares parce que chez nous, on sait arrondir les angles. Mais en Allemagne il y en a, en France il y en a, et en Suisse, il y en aura aussi.

— **L'ouverture des frontières permettrait-elle de casser les prix?**

— Sans doute, mais il s'agit d'un tout autre débat. Ce chapitre n'est pas du ressort des instances sportives, mais dépend en premier chef des accords bilatéraux. Je pense d'ailleurs que nous ferions bien d'anticiper, d'ériger des garde-fous avant de nous retrouver devant le fait accompli. Là également, nous naviguons à vue.

— **La ligue opère des contrôles plus stricts. Comment expliquer qu'avec un tel découvert, les licences soient malgré tout accordées?**

— Laissez-moi rire. On ne refusera jamais sa licence à quiconque. Ces contrôles stricts ne sont que poudre aux yeux. Trouvez-vous normal, par exemple, que l'on octroie un sésame à des clubs qui ont fait perdre 4 millions à des créanciers?

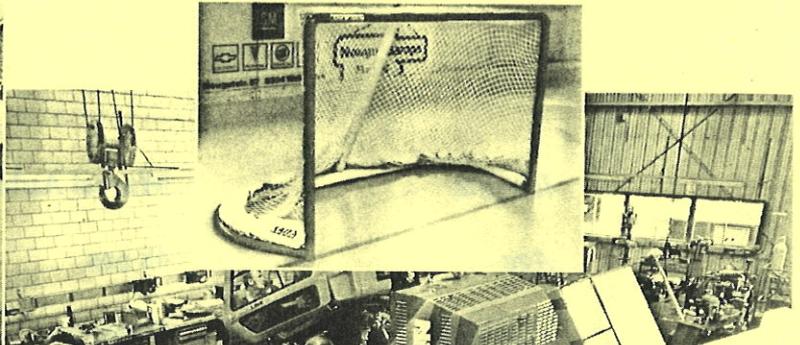
— **Est-ce à dire que la ligue est impuissante?**

— Le hockey suisse est un grand domino. Je m'explique. En LNA, nous étions les plus fervents supporters de Fribourg, car les derbies nous rapportaient quelque 150 000 francs. Sans eux, je n'ai pas peur de le dire, nous étions finis. Alors, allez retirer des licences. Tout l'édifice s'écroulerait. Et ça, la ligue le sait pertinemment.

Ch. D. □

Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester

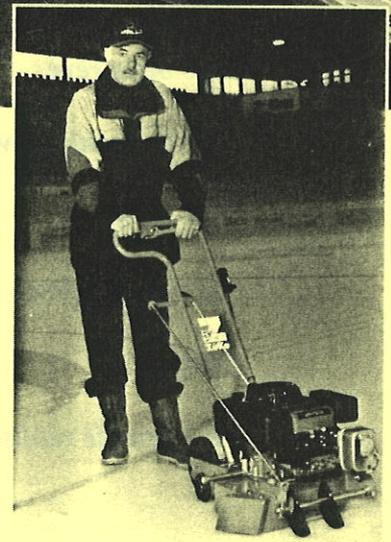


Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agit de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.



La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la ZüKo WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.



Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes ZüKo.



Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.

Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/ 933 61 11, fax 01/ 933 61 13

PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	Marcel Aubry
<i>Age</i>	48 ans
<i>Fonction</i>	Directeur Patinoire Couverte d'Ajoie
<i>Principale qualité</i>	Disponible / gentil / large d'esprit
<i>Principal défaut</i>	Travaille trop...
<i>Hobby + Sport</i>	Hockey sur glace, tous les sports
<i>Déteste</i>	Les râleurs
<i>Plus beau rêve</i>	Recommencer une carrière de hockeyeur
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Aucun - regret, la relégation
<i>Plat préféré</i>	Lasagnes
<i>Musique préférée</i>	Rythm' And Blues
<i>Lecture</i>	BD - documentaires
<i>Plus grande réalisation</i>	Promotion HC. Ajoie 2ème ligue jusqu'en « LN » En qualité de joueur - entraîneur
<i>Le plus important</i>	Offrir une véritable « Ecole de la vie » pour les jeunes, mettre à leur disposition un outil de travail adapté afin de leur garantir une formation répondant à leurs besoins

Enquête énergie patinoires - Canada - France - Suisse

Nous portons à votre connaissance un dossier extrêmement intéressant rédigé par le vice-président du Syndicat National des Patinoires (Association de nos Collègues français) suite à un voyage au Québec auprès de l'Association des Arénas du Québec.

Cette mission a permis d'analyser la situation actuelle des patinoires québécoises (technique, conception, gestion, énergie) utilisée dans un contexte très différent des patinoires françaises.

Au cours de différentes rencontres avec des représentants Québécois, Français et Suisse (Stéphane Storelli de Martigny), un questionnaire simplifié sur les consommations énergétiques des patinoires portant sur l'année 1998 a été mis au point.

Ce nouveau document simplifié sera diffusé à toutes les patinoires dès janvier 1999, cent cinquante patinoires pour la France, six cents patinoires pour le Québec et trente cinq patinoires pour l'A.P.A.R.

L'objectif est évidemment d'avoir un maximum de réponses pour le 1er mars 1999.

En cas de difficulté pour répondre à cette enquête, les responsables des patinoires pourront contacter

Monsieur Stéphane Storelli
Centre de recherches énergétiques
et Municipales de Martigny

Tél. 027/ 721.25.40

Nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire et de nous le retourner avant le 28 février 1999.

A la merci d'un Mister X

Signé Paul-André Cadieux: «Nous dépendons tous du bon vouloir d'un Mister X.» Ames charitables, affairistes en mal de tremplin politique ou aristocrates entichés du sport comme d'une maîtresse, sans eux, plusieurs coins du pays seraient rayés de la carte hockey. Voici un florilège de mécénats outranciers.

Servette aurait passé de vie à trépas depuis longtemps si le richissime manufacturier Claude Barbay, aujourd'hui âgé de 80 ans, ne lui accordait pas chaque année une généreuse obole. Un million, voire quelques poussières de plus, et à fonds perdu. «Ce monsieur est notre président d'honneur, un amoureux fou du club. Sans lui, Servette aurait mis la clé sous le paillasson», admettait l'ancien président Aebi.

Autre mécénat «romanesque» à Lausanne, où un passionné répondant au sobriquet de Mister X a

sauvé le «Lion» édenté d'une faillite quasi inéluctable. Si le personnage persiste à garder son identité secrète, il n'en continue pas moins de colmater les brèches.

En LNB toujours, Coire renaît de ses cendres à la grâce de M. Liesch, le père du gardien. Donné pour mort voilà trois ans, le club grison est le seul, cet hiver, à claironner ostensiblement ses ambitions. Sans doute l'illustration la plus éloquentes des vicissitudes du hockey suisse... Pour le reste, Bienne, Thurgovie, Olten et Herisau sont aux soins intensifs, tandis que Lucerne, cet été, a exhalé son dernier soupir.

Les émules de Lugano

Dans la catégorie reine, toutes les organisations bénéficient d'apports occultes. Mais plusieurs sont à la merci d'un bienfaiteur.

Incorporé dans la caste des plus grosses fortunes d'Europe, Geo

table fortuné s'offre quelque gâterie sur nos patinoires. Concessionnaire automobile et fidèle lieutenant de Christoph Blocher, Walter Frey a eu, d'abord, cette marotte de catapultier l'anonyme Grasshopper en ligue A. Des stars mondiales jouaient alors au Neudorf, devant des banquettes vides...

De guerre lasse, M. Frey s'est ensuite payé le ZSC, ancien club du peuple reconverti peu à peu, bourgeoisie zurichoise. Deux ans ont suffi pour que cette formation atypique, véritable miraculée, se porte candidat au titre. Question: que restera-t-il d'un Zurich ou d'un Lugano le jour où leur scène prendra la poudre d'escampette?

Moins chanceux, Berne, Kloten, Davos et Langnau accusent un lourd passif. Les autres survivent, ou sortent tout juste d'une longue agonie financière.

CANADA

7 au 13 novembre 1998

RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS D'ARENAS DU QUEBEC

CONCEPTION - GESTION - MAITRISE DE L'ENERGIE

PARTICIPANTS

Mission française

- ◆ Pierre CORNE - Besançon, SNP
- ◆ Claude DUPON - Chambéry, Ingénieur conseil
- ◆ Martine ECHEVIN - Grenoble, Agence énergie
- ◆ Vincent FRISTOT - Grenoble, Conseiller Municipal
- ◆ Eric MACIA - Montpellier, Adjoint au Maire
- ◆ Gérard MAGNIN - Energie-Cités
- ◆ Stéphane STORELLI - Martigny (Suisse), CREM
- ◆ Hubert TOURNEUR - Megève, SNP
- ◆ Claude VINCENT - Strasbourg

AQME

- ◆ Catherine ARNOULT - Coordination
- ◆ Lise BROUSSEAU - Directeur Général
- ◆ Vincent DAVID - Organisation – Comité des Municipalités
- ◆ Marielle GAGNON - Secrétaire de direction
- ◆ Paul LANGLOIS - Comité des Municipalités

Remarquablement organisée par **Energies-Cités et l'Association Québécoise pour la Maîtrise de l'Energie**, cette mission a permis d'analyser la situation actuelle des patinoires québécoises (technique, conception, gestion, énergie) utilisées dans un contexte très différent des patinoires françaises :

- *Une patinoire pour 15 000 habitants au Canada contre une pour 400 000 habitants en France.*
- *Une utilisation à 80% pour le hockey (payante) outre atlantique, contre une utilisation souvent gratuite pour les scolaires (25%), clubs sportifs (45%) et payante pour le patinage public (30%) en France.*
- *Une énergie électrique trois fois moins chère : 20cts contre 60cts le KWH en France.*

1. ARENA Jacques Lemaire de LASALLE

Pilotés par Michel SAVARD de la ville de LASALLE (70 000 habitants : 2 patinoires couvertes, 8 découvertes), et de plusieurs professionnels dont :

- SOPRIN-DESSAU (conception dalle et circuit de réfrigération).
- REGYMAR.
- BASSAI.
- LECLAIR (JP Ritchie).

Nous avons été ensuite reçus à déjeuner par le Maire, le docteur Michel LEDUC.

Patinoire de 200 x 85 pieds (60 x 26 m) avec 1200 places assises en gradins.

En glace de mi-juillet à fin mai.

Pendant la période d'arrêt (entre mai et juillet), ils utilisent la patinoire pour pratiquer le tir à l'arc, le football et le roller en ligne.

Les principales utilisations de la patinoire sont le hockey, le patinage, la ringuette (rondelles caoutchouc + bâtons avec les règles du hockey), et le hockey bottines (idem balai –ballon, avec chaussures à ventouses).

La principale utilisation est faite par des groupes d'amis ou associations dites « ligues de garage » qui paient 15 \$ (60 FF/pers) deux fois par semaine pour pratiquer leur sport favori : **le hockey**. Il y a 8 employés permanents, des surveillants bénévoles et pratiquement pas de locations patins.

Construite en 1963, les compresseurs ont été revus en 1996.

Elle a été entièrement rénovée entre 1997 et 1998.

Comme pratiquement toutes les patinoires canadiennes, elle est à détente indirecte : la détente directe R12, R22, et surtout ammoniac ont été abandonnées depuis de nombreuses années.

Dans le cas de cette patinoire, le fluide est du R22 (500 Kg) avec trois compresseurs (132 KWH) + dans le réseau secondaire de la saumure (3200 litres circulant dans des tuyaux en PVC). La surfaceuse est de marque OLYMPIA (Canada) à gaz.

Le coût des transformations a été de 4 millions de francs, dont :

- 550 000 \$ - dalle et tuyauterie - (2.2 millions FF).
- 65 000 \$ - compresseurs groupe froid de marque FRICK/CARLYLE (260 000 FF).

Les éléments techniques performants de cette rénovation sont :

□ *La dalle*

L'ancienne dalle a été cassée. La nouvelle dalle (annexe 1) a la particularité de comporter une épaisseur de 200 mm de béton isolant type iso réfrigération de LAFARGE, sur lequel reposent treillis métalliques, chape, et tuyauterie en PVC (réalisation SOPRIN DESSAU). Ce béton isolant cumule 4 avantages : rigidité, absence de joints, surface de base d'excellente qualité, et isolation. Un treillis chauffant électrique situé dans le lit de sable sous la dalle « béton isolant Lafarge » évite, si nécessaire, la progression de l'isotherme 0°C vers le bas ; notamment si la patinoire est en glace 12 mois sur 12.

□ *Le plafond réfléchissant*

Ce type de plafond, qui équipait déjà certaines patinoires canadiennes il y a 8 ans, se généralise de plus en plus.

L'économie d'énergie apportée est voisine de 25%.

De couleur généralement aluminisée ALUMA SORB, il existe maintenant en blanc de marque ASTROL FOIL, et en simple toile ou en double épaisseur avec isolation interne par bulles d'air. Outre l'efficacité énergétique due à sa faible émissivité, il présente l'avantage de réduire la puissance lumineuse nécessaire. La patinoire est équipée de 40 projecteurs de 250 Watts apportant une luminosité de 650 lux (un seul niveau d'éclairage).

□ **La sonde infrarouge**

La régulation du fonctionnement des compresseurs est assurée par une sonde infrarouge fixée au plafond de la patinoire (hauteur d'environ 6 m), orientée sur la surface de la glace au centre d'une des deux lignes bleues (zone très peu fréquentée par les patineurs ou hockeyeurs).

Elle analyse la température de la surface de la glace sur un cercle de 2 m de diamètre, avec une précision du 1/10^{ème} de degrés. Réalisée par BASSAI Technology, elle est associée à une régulation Honeywell et permet de piloter d'abord la circulation et la température de la saumure puis le fonctionnement des compresseurs. Elle remplace très avantageusement les sondes qui étaient jusqu'à maintenant placées dans la dalle. Elle permet d'adapter la qualité de la glace en fonction de la demande (hockey : glace plus froide que le patinage artistique etc.) et surtout de réduire sensiblement la consommation énergétique lorsque la piste est inoccupée. En fonctionnement depuis environ 1 à 2 ans dans différents équipements, elle présente une amélioration technique incontestable, et là encore, une réelle économie d'énergie.

□ **Les balustrades**

Un nouveau problème apparaît au Canada depuis la suppression des rambardes en bois, c'est la rigidité excessive qui blesse les hockeyeurs au cours des chocs. Il faut donc réaliser des barrières plus flexibles. Pour ce faire, les structures sont réalisées en acier galvanisé ou mieux en aluminium, elles sont soudées ou mieux boulonnées, et elles sont parfois articulées en partie basse - cas du Centre MOLSON à Montréal -

Elles sont surmontées de vitrage en sécurité, de 12 ou 16 mm d'épaisseur, sur une hauteur de 900 mm, 1200, 1800, ou 2400 mm. Une trop grande hauteur nuit à l'ambiance. Ainsi, du côté des buts de hockey, ils préfèrent rajouter des filets blancs de protection sans mettre une trop grande hauteur de vitrage. Dans cette patinoire, les vitrages ont une hauteur de 1200 m.

□ **Récupérateurs de calories des groupes**

Ces calories sont utilisées pour la déshumidification du volume de la patinoire, et le chauffage air chaud des gradins. Mais le chauffage gradins est généralement mieux assuré par rayonnement du plafond avec une tuyauterie eau chaude chauffée au gaz.

2. CENTRE RECREATIF DE LA SALLE

Il s'agit d'un complexe piscine/patinoire dont la piscine n'est plus en eau et va être transformée en salle de gymnastique !! Il y a aussi 1 squash, 1 raquette ball, 1 salle de boxe. De conception simple et ancienne, la patinoire a une taille de 60 x 26 m et peut accueillir 400 spectateurs.

Détente indirecte ammoniac et saumure (3 compresseurs de 56 KW, dont 2 neufs pour 65 000\$), sonde infrarouge, plafond réfléchissant, éclairage assuré par 40 projecteurs de 250 W, porte guillotine pour la surfaceuse, détection et ventilation ammoniac.

Le bilan énergétique du centre récréatif a été établi par CIMA-HONEYWELL (annexe 2). Les prévisions d'investissements, économies annuelles et temps de retour établies par CIMA-HONEYWELL pour économiser l'énergie sont :

- Plafond à faible émissivité : 57 000 \$ d'investissement pour une économie annuelle de 8 500 \$.
- Amélioration de l'éclairage (fluorescent, mercure, incandescent, indicateur de sortie et détecteur de mouvement) : 75 184 \$ d'investissement pour 14 456 \$ d'économie annuelle : TR de 5,2 ans.
- Plafond à faible émissivité ?, contrôle de chauffage des gradins, utilisation intermittente, pompe de saumure, volume d'eau chaude, température saumure et épaisseur de glace : 77 047 \$ d'investissement pour une économie annuelle de 14 684 \$: TR de 5,2 ans.

3. ENQUETE ENERGIE

Collaboration Association des Arénas du Québec (AAQ) et Syndicat National des Patinoires (SNP)

Ces deux organismes professionnels français et québécois confrontent régulièrement leurs expériences depuis plus de 10 ans.

Enquête énergie patinoires - Canada/France/Suisse -

Au cours de cette réunion de travail avec l'Association des Arénas du Québec représentée par son Président Marco DERY et Robert GINGRAS, avec le SNP représenté par son vice-président Hubert TOURNEUR et son secrétaire Pierre CORNE, avec ENERGIE-CITES représenté par Gérard MAGNIN, avec l'agence régionale de l'énergie représentée par Martine ECHEVIN, et avec le centre de recherches énergétiques et municipales de Martigny en Suisse représenté par Stéphane STORELLI, un questionnaire simplifié sur les consommations énergétiques des patinoires portant sur l'année 1998 a été mis au point.

Un questionnaire du même type, portant sur les années 87, 88 et 89, avait été réalisé, exploité, et publié en France en 1991.

Ce nouveau document simplifié (annexe 3) sera diffusé à toutes les patinoires en janvier 99 par le SNP - Christian OCHEM et Hubert TOURNEUR - pour la France (150 patinoires), par l'AAQ - Marco DERY - pour le Canada (environ 600 patinoires), et par l'APAR - Pierre GUEYSSAZ - pour la Suisse Romande (environ 35 patinoires).

L'objectif est évidemment d'avoir un maximum de réponses pour le 1^{er} mars 1999. Elles seront centralisées et exploitées en France pour être publiées aux « RENCONTRES PATINOIRES » qui se dérouleront à Villard-de-Lans, près de Grenoble, du 10 au 13 mai 1999.

En cas de difficultés pour remplir cette enquête, les responsables de patinoires pourront se rapprocher des spécialistes énergies :

- Stéphane STORELLI pour la Suisse.
- Hubert TOURNEUR pour la France.
- Marco DERY et X pour le Canada.

Un deuxième questionnaire du même type concernant les complexes piscines/patinoires sera aussi diffusé en France et en Suisse. Ce type d'équipement est très peu répandu au Québec.

L'AAQ nous a autorisé à consulter sa bibliothèque. Nous avons sélectionné ce qui concerne la Maîtrise de l'énergie, et l'avons ajouté à la bibliographie ci-jointe.

4. REFRIGERATION ET ECONOMIE D'ENERGIE DANS LES ARENAS DU QUEBEC

Conférence de :

André DELISLE Ingénieur Conseil et Guy CLOUTIER, directeur général CIMCO

Au cours d'un exposé précis, André DELISLE - un des meilleurs experts en patinoire du Québec - a présenté l'évolution actuelle des patinoires du Québec sur le plan technique et surtout maîtrise de l'énergie (annexe 4).

La tendance générale est donc la détente indirecte avec en primaire ammoniac ou R22, et en secondaire saumure ou eau glycolée. Les éléments majeurs de maîtrise de l'énergie sont :

- Le plafond réfléchissant à faible émissivité.
- La sonde infrarouge mesurant la température de surface de la glace et régulant circulation fluide secondaire et fonctionnement des compresseurs.
- La déshumidification de l'air.
- La variation de vitesse des moteurs des pompes et par conséquent le débit de saumure, et production froid.

CIMCO Réfrigération, leader canadien de la réfrigération, emploie 500 personnes et a construit plus de 4000 patinoires depuis sa création en 1913. Si le marché canadien est actuellement saturé (trop de patinoires), le marché américain se développe fortement : plus de 100 patinoires en projet pour l'année prochaine aux USA.

CIMCO souhaite s'introduire en France, ce qui permettrait une émulation technique et commerciale bien utile dans le marché français relativement fermé.

5. PATINOIRE DE WESTMOUNT

Visite de cette patinoire située dans le quartier anglophone de Montréal, pilotée par André DELISLE, Guy CLOUTIER, et le responsable de la patinoire.

Construite en 1954, elle possède deux pistes contiguës : l'une de 200 x 85 pieds (60 x 26 m), l'autre de 26 x 20 m environ, hauteur sous poutre métallique d'environ 5 m, une façade translucide sur 80 m de long et 4 m de haut.

L'ensemble comprend aussi une piscine extérieure (2 bassins) ouverte en été seulement.

En détente directe à l'ammoniac jusqu'en 1997, elle a été transformée en détente indirecte à l'ammoniac, le fluide secondaire étant de la saumure. L'ancienne dalle a été conservée et sert de dalle de réchauffage par circulation de saumure chaude à travers les anciennes tuyauteries métalliques. La nouvelle dalle d'une épaisseur totale de 20 cm environ comprend un isolant et une circulation de saumure froide dans des tuyaux en polyéthylène. La charge de saumure est de 3200 kg. La production de froid (120 t) est assurée par 2 compresseurs réciproques (SABROE), d'un échangeur à plaques de type noyé, de 4 déshumidificateurs et d'un système de chauffage du sol.

Elle ne dispose pas de gradins pour le public, mais l'espace de circulation des spectateurs est chauffé par rayonnement – tuyauterie eau et chauffage au gaz –

Cette patinoire est exclusivement réservée aux habitants de Westmount. L'usage leur en est gratuit. Elle est aussi utilisée par les écoles, les clubs (hockey-patinage artistique) ou associations de Westmount qui paient un forfait de 500 \$ par an.

Cette rénovation a coûté 800 000 \$ soit 3,2 millions FF.

Elle est équipée d'une sonde infrarouge, d'un système de détection de fuite d'ammoniac avec procédure d'urgence, mais ne possède pas de plafond réfléchissant.

La surfaceuse est à gaz. La surélévation d'environ 20 cm de la surface de la glace ne pose aucun problème particulier. La pente d'accès de la surfaceuse a été modifiée.

La dépense en énergie est de 100 000 \$ par an, dont 55 000 (220 000 FF) pour l'électricité et 45 000 (180 000 FF) pour le gaz.

6. SPORTPLEXE DE PIERREFONDS

Ouvert en septembre 97 après moins de 8 mois de travaux, ce complexe privé comprend 4 patinoires (3 de 60 x 26 m et 1 de 60 x 30 m).

Le coût de construction a été de 15 millions de \$ soit 60 millions de FF. Le financement est privé (groupe AXOR), mais 4300 heures par an sont réservées et louées (200 \$/heure) pour un bail de 10 ans par la ville de Pierrefonds - grande banlieue ouest de Montréal - qui gèrait jusqu'à la construction de ce complexe privé, 2 patinoires vieillissantes et qui sont maintenant fermées. Les deux anciennes arénas avaient un déficit de 800 000 \$.

Pour équilibrer les charges (fonctionnement et investissements), les gestionnaires du Sportplex, AXOR, doivent vendre 14 000 heures de glace par an. Ils en sont actuellement à 12 000 heures. Le contrat qu'ils ont avec la ville les oblige à 35 semaines par an de fonctionnement. En fait, ils ont pour la première année fonctionné même l'été où ils avaient des écoles d'entraînement (80 % hockey et 20 % patinage artistique).

Chaque patinoire de 60 x 26 m comprend des gradins pour environ 300 places assises, celle de 60 x 30 pour 1200 places assises.

L'utilisation principale est le hockey (ligues de garage) pour des durées de 1 heure à 1 heure 30, au prix de 200 \$ de l'heure la totalité de la glace, et ceci pour un minimum de 33 semaines, soit 800 FF par heure la glace, auquel il faut ajouter 15% de taxes.

Ils constatent un grand développement du hockey dames (12 équipes).

Du point de vue technique, les 4 patinoires peuvent être gérées indépendamment.

La puissance installée des groupes CIMCO est de 1000 KW.

La gestion est assurée par 20 personnes à temps plein auxquelles s'ajoutent 20 personnes à temps partiel.

La dépense énergétique annuelle est de 235 000 \$ (940 000 FF), dont 60 000 \$ (240 000 FF) de gaz, et le reste en électricité, soit 175 000 \$ (700 000 FF).

Le coût annuel de fonctionnement est de 3.4 millions FF, dont 30% de salaires (en France, la part salariale est de 60 %).

- 2 surfaceuses à gaz ZAMBONI (1 pour 2 pistes).
- Parmi les curiosités, un groupement chrétien assure la formation des jeunes qui le désirent pour le hockey. Il réserve et paie un bon nombre d'heures de glace et dispose sur place d'un bureau-vitrine avec 7 permanents. (camp de hockey des athlètes chrétiens).
- Les boissons (alcoolisées ou non) sont vendues dans tout le complexe et même dans les vestiaires : c'est un élément de recettes et de fréquentation non négligeable totalement interdit en France.

Le complexe dispose d'un restaurant self en partie centrale avec des vitrages surplombant les 4 patinoires.

Il dispose d'une salle de jeux vidéo, d'un magasin de vente d'articles pour les sports de glace, et d'un centre de thérapie sportive et de réadaptation du dos.

Il est prévu un agrandissement avec 2 autres patinoires, mais les gestionnaires semblent plutôt souhaiter diversifier les activités, type remise en forme ou autre, favorisant la présence de camps d'entraînement

7. QUALITE DE L'AIR DANS LES ARENAS DE LA VILLE DE MONTREAL

La ville de Montréal, représentée par Gilles LATOUR, gère 800 immeubles dont 26 arénas couvertes, une centaine de patinoires extérieures naturelles avec éclairage, et 20 piscines extérieures.

A la suite d'une enquête sur la qualité de l'air dans 49 arénas de l'île de Montréal, 70% avaient un problème de qualité de l'air, dont 14% au-delà des normes pour les travailleurs. Ils ont donc installé des sondes de détection permanente de CO/CO₂, notamment des sondes CO₂ sur la ventilation pour régler l'apport d'air neuf. Ils se sont équipés d'une dizaine d'appareils portables de mesures CO/CO₂ de marque VULCAN.

Ils consomment en moyenne 130 000 \$ (520 000 FF) d'énergie par aréna, soit pour 26 arénas 3.4 millions \$.

Un programme de maîtrise d'énergie par Télégestion a permis d'économiser 600 000 \$.

8. LE CENTRE MOLSON

Ouvert en 1996 pour remplacer le célèbre FORUM de Montréal (temple du hockey créé en 1910 et rénové en 1980), le Centre MOLSON, propriété des bières MOLSON, peut accueillir 21273 personnes autour d'une aréna de 200 x 85 pieds (60 x 26 m).

L'investissement a été de 250 millions de dollars (1 milliard de francs).

Conçu pour que la distance entre chaque spectateur et le puck de hockey ne dépasse pas 60 m pour conserver une bonne visibilité du jeu, il dispose de sièges de couleurs différentes et de confort différent selon la clientèle. Par exemple, 17000 places dans les rouges dont seulement 250 peuvent être mises en vente à chaque match au prix de 82 dollars par match ; les autres étant réservées à l'année. Les 6 premiers rangs ont des sièges couleur bourgogne, plus larges et plus chers.

En surplomb, apparaissent des loges corporatives louées par des entreprises 100 000 \$ par an. Il y a 135 loges sur deux niveaux. Elles peuvent recevoir de 10 à 16 personnes.

Au cours d'une saison normale, 40 matches des « Canadiens de Montréal » se jouent à domicile, auxquels s'ajoutent des matches de la coupe Stanley et les matches internationaux.

Les équipes de NHL ont pratiquement un match tous les deux jours.

Le Centre MOLSON, est en glace de août à fin avril.

L'été, ils ont essayé le roller hockey, mais le nombre de spectateurs était insuffisant (environ 2 000). Par contre, ils donnent beaucoup de spectacles ou des événements privés.

En hiver, ils ont des matches de football et surtout des spectacles sur un plancher posé sur la glace. Une scène centrale peut être installée et 2000 spectateurs peuvent être mis sur la glace, ce qui porte à 23 000 spectateurs la capacité du Centre MOLSON. Les protections vitrées sont alors démontées.

Les rideaux de scène, pendrions, éclairages sont suspendus au plafond qui est à plus de 30 mètres au dessus de la glace.

Ils ont 20 employés permanents à temps plein et pour un match de hockey, ils ont 1000 à 1500 employés supplémentaires à temps partiel.

Bien que nous n'ayons pas pu visiter les installations techniques, il s'agit d'une détente indirecte – ammoniac et saumure - avec réchauffage possible de la dalle sous laquelle il y a un parking automobiles.

Pour un match de hockey, une vingtaine de caméras de télé couvre le match pour différentes chaînes, qui ont donc des studios à l'intérieur du bâtiment.

Une publicité coûte 100 000 \$ par an. Tous les matches sont retransmis.

Une passerelle, surplombant l'aréna à environ 30m de haut sur tout le pourtour, est réservée à la presse écrite (jusqu'à 300 journalistes).

Le surfacage est assuré par 2 ZAMBONI à gaz. Les énergies utilisées sont l'électricité et le gaz naturel. Un disc jockey assure l'ambiance.

En partie centrale, est suspendu, à 20 m de haut, un gigantesque panneau d'affichage octogonal avec écrans, pesant 16.5 tonnes. Il permet aux spectateurs de revoir au ralenti certaines phases de jeux.

Au cours de notre visite, ils démontraient certains éléments de la balustrade pour intégrer les buts de football, après démontage de quelques sièges.

Cette balustrade est articulée en partie basse et surmontée de vitrages de 2.40 m encastrés sur 125 mm dans la balustrade. Les vitrages d'une largeur d'environ 1 m sont simplement reliés entre eux au sommet, par une pièce en plexiglas. La visibilité est donc excellente partout, et lors de chocs – hockeyeurs/balustrade- tout l'ensemble bouge, mais les hockeyeurs se font moins mal.

Comme tous les équipements importants, il est situé au-dessus d'une station de métro et encore plus proche du centre que l'ancien Forum. Ils envisagent, d'ailleurs, de construire près du Centre MOLSON, un nouveau stade de base-ball en remplacement du stade olympique trop excentré. Ils ont d'ailleurs de plus en plus de mal à rentabiliser ces équipements, surtout quand ils paient cette année leur meilleur joueur de hockey 4.5 millions de \$ par an (18 millions de francs), et qu'ils se retrouvent derniers de leur poule ...

Megève, le 23 novembre 1998
Hubert TOURNEUR

P.J/

- Bibliographie – Documentation
- Annexes 1 à 4

ENQUETE ENERGIE

Année 1998 (du 1/1 au 31/12/98)

ARENA/PATINOIRE ⁽¹⁾ de Ville CAN/FR/SUI ⁽¹⁾

D.J.U ⁽²⁾ de la Ville

Nbre de jours en glace

Nbre d'heures d'utilisation par semaine
.....

Dimensions de glace X feet/m ⁽¹⁾ Patinoire couverte/extérieure ⁽¹⁾

Energies consommées *(préciser les unités)*

Energie	Consommations - unités	Coût TTC (y compris abts, taxes, primes)
Electricité		
Fuel, mazout ou huile de chauffage		
Gaz naturel		
Gaz Propane		
Chauffage urbain		
Autres		

Etablie le

Par

Tel; Fax; ou e/mail

.....
.....

(1) Rayer la mention inutile

(2) D.J.U : Degré jour unifié base 18°C.

L'indicateur D.J.U représente la somme des différences journalières de températures entre l'extérieur et l'intérieur pendant les périodes de chauffe. On a choisi comme température extérieure la température moyenne de la journée, et comme température intérieure la valeur de 18°C. Cet indicateur permet de corriger les consommations énergétiques en fonction des conditions climatiques.

Lausanne rougit de ses piscines et de ses stades. La rénovation est en marche

La Municipalité veut assainir et entretenir une infrastructure datant des années soixante.

Si rien n'est fait, les Lausannois trouveront porte close devant les piscines de Bellevaux, de Boisy, de Montétan et du Vieux-Moulin l'année prochaine. Ces infrastructures sportives datent pour la plupart des années soixante. Elles ont besoin, comme la patinoire de la Pontaise et la piscine de Bellerive, d'un sérieux lifting pour répondre aux normes d'hygiène et de sécurité les plus récentes. La Municipalité en est bien consciente. Depuis des années, elle a repoussé ces dépenses autant que possible pour des raisons budgétaires. Mais aujourd'hui, les réaliser est devenu incontournable. L'Exécutif communal sollicite donc du corps délibérant un crédit-cadre de 3,85 millions de francs à dépenser sur quatre ans. Ce montant servira à assainir les installations citées plus haut. Dans un deuxième temps, l'enveloppe permettra de moderniser la piscine de Mon-Repos, les stades de la Pontaise et Pierre-de-Coubertin, de

même que les zones sportives de la Blécherette et de Vidy.

La ville va de l'avant

Capitale olympique, siège du CIO et de près d'une quinzaine de fédérations internationales, Lausanne compte plus de 25 000 licenciés dans ses murs. Ces gens pratiquent 55 sports dans 300 clubs différents. La ville peut-elle se permettre de rester à la traîne? Pour le directeur de la Police et des Sports, Bernard Métraux, la réponse est non. Il l'a dit la semaine dernière au point de presse hebdomadaire de la Municipalité. A la piscine de Bellerive, les réservoirs de chlore et les appareils de dosage de cette substance ne sont plus conformes aux exigences en matière de sécurité. Pour adapter l'établissement de bains, on remplacera le système de chlorage par un autre à l'hypochlorite de soude stabilisé. Idem dans les piscines de quartier, où l'on procédera aussi au remplacement de la tuyauterie en acier par d'autres tuyaux en maté-

riaux synthétiques. A Bellerive, les travaux coûteront 90 000 francs. Pour les quatre piscines de quartier, il faudra déboursier 890 000 francs.

Dans sa forme actuelle, la patinoire de la Pontaise a été réalisée en 1962. Les pompes d'ammoniac de l'installation de production de froid ne peuvent plus être réparées, car les pièces de rechange n'existent plus. Quant au compresseur, il est dans un tel état d'usure que le remplacer coûterait moins cher que d'acquérir des pièces de rechange. Le changement de la pompe et du compresseur coûteront 100 000 francs.

La ville a choisi la procédure du crédit-cadre pour plusieurs raisons. Le nombre, l'importance et l'urgence des travaux à réaliser à différents endroits ne permettent ni de les inclure dans le budget courant d'entretien des immeubles, ni d'en faire à chaque fois l'objet d'un préavis particulier. Il s'agit également d'éviter le recours en catastrophe à des crédits supplémentaires.

R.-P. Ba □



Réalisée en 1962, la patinoire de la Pontaise a besoin d'un bon coup de frais.

Coffrini-a

« PATINS - POTINS »

*Un miracle est-il en train de se produire ?
Des nouvelles des régions arrivent grâce à la vigilance
de certains collègues - Un grand merci à vous.*

*Olivier Schnegg de Moutier nous informe qu'une solution
globale est en vue pour la gestion de la patinoire de Saint-Imier.*

*Un autre article - extrêmement intéressant - concerne l'application
d'une nouvelle politique du Stade de Glace à Biemme, de la location
de la glace au HC. Biemme et du coût de location des installations
pour la société privée. A réfléchir et à méditer... Merci Olivier*

*Nendaz se prépare à faire la fête au mois de février.
Un programme magnifique, un chapiteau de 4'000 places,
un budget impressionnant. Bravo Nendaz et bonne chance Fabien !*

*Le Grand Nord à Saignelégier, la course de chiens polaires,
une exposition superbe de Léon Rivard et l'amitié légendaire de Gino.
Rendez-vous à Saignelégier les 5 - 6 - 7 février 1999.*

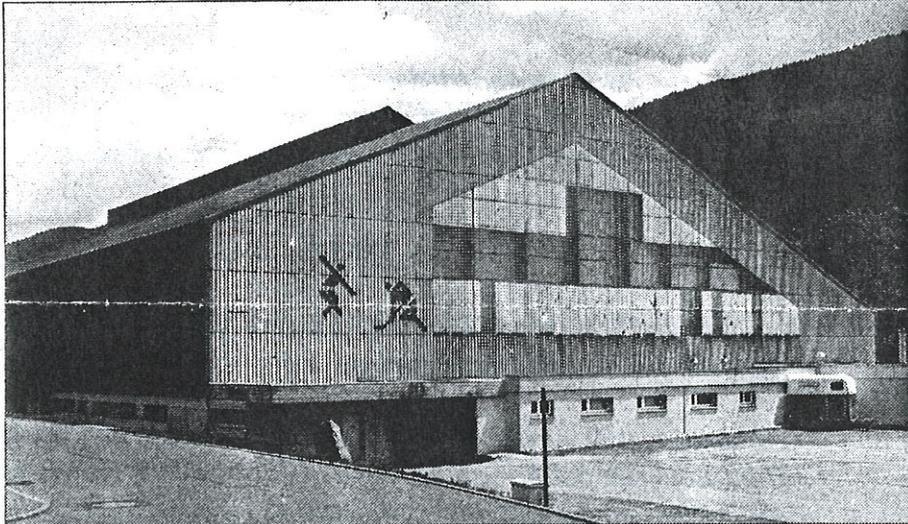
« POTINS - PATINS »

SAINT-IMIER • Gestion de la patinoire

Une solution globale en vue

Par
Blaise Droz

Vieux serpent de mer, la gestion de la patinoire pourrait trouver une solution régionale et voir son sort lié à celui d'autres installations sportives. C'est l'espoir du maire sortant Jacques Zumstein depuis qu'il a reçu une demande du conseil d'administration de la coopérative «patinoire d'Erguël», qui souhaite que la commune prenne en main la gestion de cette installation.



La patinoire d'Erguël pourrait être bientôt gérée par un organisme intercommunal.
(JdJ-a)

La patinoire d'Erguël est déficitaire pour un montant de 900 000 fr. Une somme difficile à assumer pour le conseil d'administration de la coopérative chargée de sa ges-

tion. Désireuse d'entreprendre quelque chose, la Municipalité avait toutefois les mains liées aussi longtemps que le conseil d'administration n'en exprimait

pas clairement le souhait. C'est donc avec satisfaction que le maire Jacques Zumstein a pris connaissance récemment du courrier que lui adressait le conseil précité.

Dans sa missive, il demande à la commune de prendre en main la gestion de son installation sportive. «Un passage obligé que nous attendions depuis un certain temps», s'est réjoui le maire lors de la dernière séance du Conseil général.

Cela dit, la première voie explorée par la Municipalité était la création d'une société anonyme dont les statuts sont déjà rédigés. Cependant, l'obstacle majeur qui empêche la mise en application de cette solution est qu'il s'agirait pour la commune de reprendre la dette de la patinoire. «Je doute que le peuple aurait compris les raisons d'un tel engagement ajouté aux transformations nécessaires.» Jacques Zumstein a donc imaginé une autre solution: «Il s'agit d'une société de gestion des installations sportives qui a été déjà étudiée dans le cadre de la commission économique.»

Ce choix paraît intéressant, puisqu'il ne nécessite pas de mise de

fonds communale. «Il s'agirait cependant de l'étendre à d'autres installations sportives non seulement locales, mais régionales, pour qu'il soit viable.» Jacques Zumstein précise qu'un groupe de travail intercommunal a été constitué – les communes les plus intéressées sont celles de Villeret et Sonvilier, l'intérêt reste vif à Courtelary et Cormoret, mais décroît quelque peu au delà. Concrètement, il s'agirait de gérer à l'avenir, d'un seul tenant, toutes les installations sportives régionales susceptibles d'apporter un plus au développement touristique de la région.

Le maire sortant songe bien évidemment à la patinoire et la piscine de Saint-Imier, mais aussi au mur de grimpe de Courtelary, aux halles de gymnastique de la région, aux dortoirs et appartements disponibles ici et là. Dans le contexte nouveau engendré par les démissions de la présidente et de la secrétaire de l'Office du tourisme du val de Saint-Imier, Jacques Zumstein songe qu'il serait judicieux de promouvoir immédiatement cette idée auprès de la future équipe de l'office du tourisme.

B.D.

SOCIÉTÉ «CONGRÈS TOURISME LOISIRS» • Application d'une nouvelle politique

Opération de charme de la CTS

Journal de Yverdon 5^e novembre 1993

Avec un mois de retard sur le calendrier de la saison, le Stade de Glace a enfin été ouvert au public par la CTS. Mais pour soigner son image de marque auprès des Biennois, la nouvelle société de gérance offre un «passe aquatique» pour une somme modique...

La gestion très dynamique de la société anonyme «Congrès Tourisme Loisirs», qui exploite les installations sportives de la Municipalité depuis le début de l'année, offre de nombreux avantages au public, notamment le nouveau «passe aquatique». En effet, cet abonnement donnant accès à la Piscine, à la Piscine couverte et à la Plage de Biemme est vendu au prix de 60 fr. pour les enfants et de 120 fr. pour les adultes; alors qu'auparavant il fallait déboursier trois fois plus pour les mêmes services. Jochen Müller, responsable du département «Sport» de la CTS: «Nous souhaitons ainsi encourager tous les amateurs de sport à fréquenter l'ensemble des installations...»

Cependant, la nouvelle politique de gestion de la CTS n'est pas ap-

préciée par tout le monde, loin de là. Notamment du côté du HC Biemme, la pilule est amère à avaler. En effet, le club biennois, qui se trouve dans une situation financière précaire, devra désormais acquitter d'une location annuelle de plus de 100 000 fr. auprès de la CTS alors que les années précédentes, la commune mettait gratuitement la patinoire à la disposition des hockeyeurs. Les amateurs de patinage ont eux aussi fait les frais de la nouvelle

politique de gestion de la société qui gère les infrastructures sportives. Alors que les saisons précédentes, le Stade de Glace était ouvert pour les vacances d'automne des écoliers, cette année, le public n'a pu y accéder qu'avec un mois de retard; la CTS, par économie, ayant attendu des conditions météorologiques favorables à la préparation de la glace. Jochen Müller: «Le mois d'octobre a été exceptionnellement doux. Il nous aurait fallu une semaine entière pour rendre la surface de glace praticable. Or, le système de refroidissement de l'eau est très cher, cela nous coûte près de 4000 fr. par jour! De telles dépenses ne sont plus compatibles avec les objectifs de gestion de la CTS.

» L'exploitation des installations municipales par une société privée offre de nombreux avantages, cela nous permet d'innover, d'adopter un mode de gestion plus souple; mais d'un autre côté, nous devons aussi bien sûr poursuivre des objectifs de rentabilité qui n'avaient pas cours précédemment. La CTS n'est pas propriétaire des infrastructures qu'elle gère; nous devons payer un loyer annuel de 4 millions de francs à la Municipalité.»



Avec un mois de retard sur le calendrier de la saison, le Stade de glace est enfin ouvert aux amateurs de patinage. (d/j-a)

Un budget de plus d'un million, des scènes principales et annexes réparties dans la station, des concerts et des jeux sportifs, et une fabuleuse brochette d'artistes de renommée internationale! Cocktail explosif que s'apprête à servir Nendaz à ses hôtes, puisque la station organisera du 25 au 27 février prochain la première édition suisse des Franco-Folies, ce festival de la chanson francophone né il y a une quinzaine d'années à La Rochelle en France, avant de connaître des développements au Canada et dans plusieurs pays d'Europe. C'est aussi la première fois que ce festival se déroule en période hivernale, et de plus en altitude. *«Mais Nendaz est prêt à relever le défi, à signer un contrat de mariage réussi entre grand spectacle, chansons et sports d'hiver»*, commentait hier à la presse le président de Télé-Nendaz, M. Philippe Lathion. *«Sans compter que ce rendez-vous sera aussi une occasion pour des groupes de Suisse de se faire connaître, voire de débiter une carrière internationale.»*

Une affiche exceptionnelle

Concocté par Michael Drieberg, le Monsieur Festival de Nyon,



directeur manager de Volume Agency, le programme prévoit trois jours de spectacle. Seront sur scène le jeudi 25 février, les six chanteurs du groupe Sweetness, ces «voix noires» originaire des Caraïbes, hôtes récemment de l'Olympia. Puis la chanteuse israélienne Ishtar, accompagnée du groupe Los Ninos de Saraz, un groupe gitan connu dans le monde entier.

Enfin Nendaz accueillera en soirée un grand monsieur de la chanson française, Serge Lama. Il se produira accompagné des soixante musiciens de l'orchestre philharmonique d'Ile-de-France.

Le vendredi 26 février, place au groupe lausannois Sens Unik, puis à Manau et son style hip hop celtique, dont le premier single «La tribu de Dana» est plutôt à la mode. Et pour prolonger la soirée, une «Nuit de la glisse», film résultant d'un an de tournage autour de la planète avec de merveilleux fous glissants. Film suivi d'un «zapping»

sur vingt ans de glisse. Suivront samedi 27 février un spectacle des meilleurs groupes suisses sélectionnés, le concert du groupe Matmatah, spécialiste du rock ethno-celtique, et une «Nuit du zapping», soit six heures d'images sur les dérapages télévisuels concoctés par les zappeurs de Canal+. L'hiver sera vraiment plutôt «show» à Nendaz!

NORBERT WICKY

1^{re} ligue: Yverdon se retire

Réunis en assemblée extraordinaire, les membres du comité du CP Yverdon, dont l'équipe phare occupe la dernière place du groupe 3 de 1^{re} ligue, ont décidé de cesser toute activité au niveau des championnats en raison de graves problèmes financiers. En conséquence, toutes les équipes du club sont retirées, explique un communiqué de la Ligue régionale.

Afin de permettre aux joueurs juniors et seniors de poursuivre leur activité sportive, des dérogations au règlement et aux dates de transferts leur sont accordées, leur permettant de poursuivre sous d'autres couleurs.

Le 19 décembre, le Comité de la ligue régionale examinera les répercussions

du retrait des équipes dans toutes les ligues concernées, plus particulièrement pour les poules de promotion-régation. Par sa décision, le CP Yverdon se réserve la possibilité de poursuivre une activité dès la saison 1999-2000 dans les ligues auxquelles sa décision l'aura conduit.

EVENEMENT A NE PAS
MANQUER
5 - 6 et 7 FEVRIER 1999
à SAIGNELEGIER

COURSE DE CHIENS POLAIRES
(manche du Championnat d'Europe)



A cette occasion, le vendredi 5 février à
18h00, aura lieu au Centre de Loisirs le
vernissage du peintre du Grand Nord
LEON RIVARD

Annoncez-vous chez Gino, il vous recevra volontiers.

DATES A RETENIR - NE PAS OUBLIER

MERCREDI 28 ET JEUDI 29 AVRIL 1999

COURS DE MAITRES DE GLACE A LEYSIN

Vous recevrez à la mi-février 1999 le détail du cours ainsi que le coupon
d'inscription.

Nous vous attendons nombreux à ce cours qui sera très instructif.

PRIX DU COURS: Fr. 180.-
Contribution APAR : Fr. 30.-
Votre part : Fr. 150.-

Cours dans un cadre magnifique avec hôtel 4 étoiles. A l'APAR, on ne se
refuse rien.

« PATINS - POTINS »

Surprise désagréable à Saignelégier. Pendant que le maître de glace passait la surfaceuse avant un match de 1ère ligue, un joueur de l'équipe locale faisait calmement chauffer au « foehn » (séchoir à cheveux) sa palette sous un détecteur de fumée.

*Résultat de l'opération : Alarme incendie
Branle-bas de combat au Centre de Loisirs, 15 pompiers arrivent en camion, sirène, feux tournants et cortège de curieux.*

*Tout cela pour une canne de hockey.
Le Directeur attend la facture de la Commune
qui sera certainement salée...
Espérons que l'équipe locale a gagné son match !*

*Les Centres Sportifs de Leysin vous souhaitent une
bonne année 1999 - Original, bravo Jean-Marc*

*Gaston Pelletier est prêt à nous servir de guide pour
le prochain voyage A.P.A.R. à Paris.
De préférence de nuit !
Notre jeune collègue retraité tient la grande forme et encore
tous nos voeux pour tes futures activités*

*La rédaction du Pati-Info attend de vos nouvelles et
vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.*

« POTINS - PATINS »

CENTRES SPORTIFS LEYSIN

vous souhaitent



B O N N E A N N E E
1 9 9 9

sur la photo, debout de gauche à droite

- **Philippe Sauser** : Auxiliaire pour l'entretien au Centre Sportif de la piscine (employé à 20%)
- **Joao Madeira** : Auxiliaire du soir (17h00-22h00) au Centre Sportif de la patinoire
- **Eric Termignone** : Concierge du Centre Sportif de la patinoire
- **Michel Froment** : Responsable technique, entretien et surveillance bassin au Centre Sportif de la piscine
- **Daniel Aebersold** : Responsable entretien et surveillance bassin au Centre Sportif de la piscine
- **Pierre Gerbex** : Surveillance bassin à la piscine (employé à 50%)
- **Jean-Marc Gerber** : Directeur des Centres Sportifs Leysin
- **Manuel Andrade** : Auxiliaire du soir (17h00-22h00) au Centre Sportif de la patinoire
- **Charly Eugler** : Responsable technique et entretien au Centre Sportif de la patinoire

devant de gauche à droite

- **Anne-Françoise Veith** : Secrétaire des sports et adjointe de direction
- **Corine Echenard** : Apprentie employée de bureau (1ère année) au secrétariat des Centres Sportifs
- **Liliane Piguet** : Comptable (employée à 50%)

Absent sur la photo

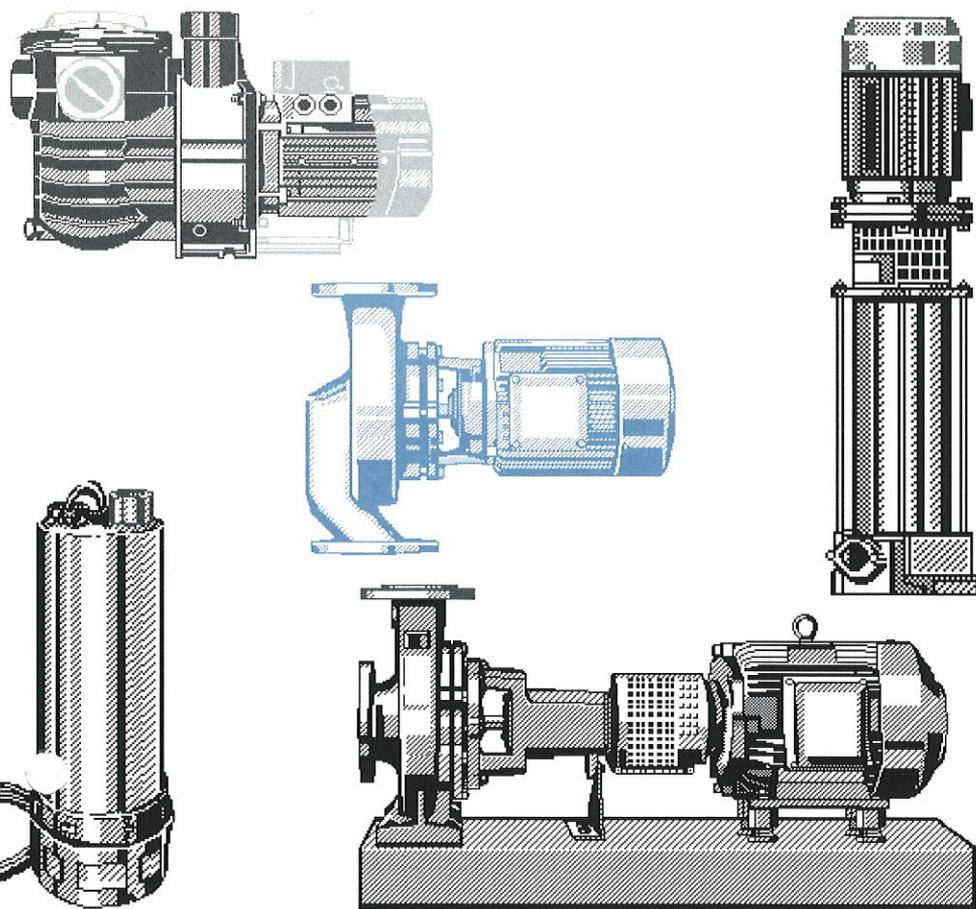
- **Jean-Pierre Giobellina** : Président de Gestion Sportive Leysin S.A.

Une équipe jeune et dynamique à votre disposition toute l'année.

Au plaisir de vous revoir lors de votre prochain camp d'entraînement ou lors de votre séjour à Leysin.

Les Centres Sportifs Leysin, l'idéal pour vos camps d'entraînement et la pratique de tous vos sports favoris.

Centre Sportif Patinoire : 7 jours sur 7 de 8h00 à 22h00
Centre Sportif Piscine : 7 jours sur 7 de 9h00 à 21h00



repelec
moteurs s.a.

Un partenaire efficace pour
vous conseiller
en matière de pompes

Autres produits

Moteurs électriques

Démarrateurs

Variateurs

Groupes électrogènes

Réducteurs

En stock à Lutry

Repelec Moteurs SA
s'occupe de l'entretien,
du bobinage et de la vente
de machines électriques.

Pour éviter les arrêts de
fabrication, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Il s'agit de mesures prises
chez vous pendant la marche.
Leur évaluation permet de
prévoir le 90% des pannes.

Nous vous assistons
volontiers pour des calculs
de démarrage ou pour le
choix du moteur adapté
à votre installation. Sur
demande, nous sommes
également présents lors
de la mise en service.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47